



**UFC-QUE CHOISIR DU BAS-RHIN**  
**Communiqué de presse du 16 octobre 2023**

# **Gaz : les tarifs repartent à la hausse**

## **Et maintenant que faire ?**

### *Les conseils de l'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin*

Avec le retour des températures de saison qui entraîne une réactivation des chauffages, se pose à nouveau la question des tarifs du gaz. La dernière augmentation, de l'ordre de 15 %, date de janvier 2023, date à laquelle les tarifs de vente étaient encore règlementés par les pouvoirs publics.

Le 30 juin 2023 a sonné la fin de la réglementation. Sauf à avoir souscrit un contrat à prix fixe (en général sur 1 ou 3 ans), les consommateurs sont à présent assujettis à un contrat indexé aux offres de marché, c'est à dire un contrat dont le prix évolue tous les mois. Depuis juillet, le prix « repère » du gaz a augmenté d'environ 19 %. Non seulement il n'y a plus aucune communication institutionnelle à ce sujet mais en plus, contrairement aux carburants dont l'affichage des prix informe en permanence sur leur évolution, **les consommateurs n'en sont informés que rétroactivement à la lecture de leur facture**, lecture par ailleurs complexe.

#### ***Comment le prix du gaz a-t-il évolué par rapport au tarif de juin 2023 ?***

Chaque mois la Commission de régulation de l'Énergie (CRE), publie un tarif « repère ». Il permet aux utilisateurs de juger de la pertinence des tarifs. Ce prix repère n'est qu'indicatif et chaque fournisseur fixe librement ses prix. Cependant de nombreux fournisseurs font référence à ce repère avec un tarif indexé CRE.

Le prix du gaz a baissé en juillet, puis est resté relativement stable avant de grimper de manière importante en octobre. L'augmentation se poursuivra en novembre. Nous serons alors quasiment revenus au niveau du mois de juin.

Les perspectives pour les mois à venir sont mauvaises. La situation internationale est pour le moins troublée et nous entrons avec les mois d'hiver dans une période de forte consommation.

#### ***Que faire ?***

Plus que jamais notre conseil principal est de réduire autant que possible sa consommation : 19°C dans les pièces à vivre, 16°C dans les autres ; mieux conserver la chaleur par des seuils de portes et des rideaux lourds devant les fenêtres ; baisser le chauffage en cas d'absence ; diminuer la température du chauffe-eau. Des gestes simples qui permettent facilement de gagner 10 % ou plus sur les dépenses de gaz.

Changer de fournisseur peut être une option. Du moins pour ceux qui ne dépendent pas du gaz de Barr avec un seul fournisseur ou du réseau Gaz de Strasbourg (R-GDS) avec deux fournisseurs seulement. Ceux qui dépendent du réseau GRDF, ont en revanche, un choix pléthorique, mais il est prudent de bien étudier les offres avant de se lancer.